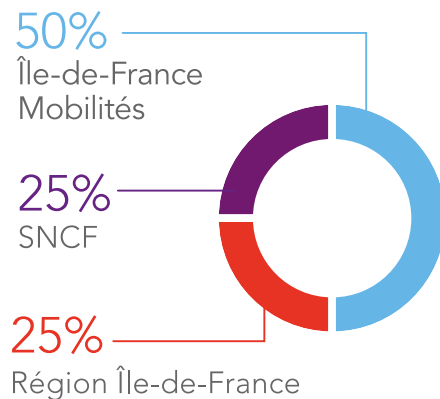


> LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE ET ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS AGISSENT POUR VOS TRANSPORTS

- L'accessibilité des réseaux de transport aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est un objectif prioritaire de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités pour assurer une mobilité pour tous.
- Cette démarche qui associe la Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités, les transporteurs et les gestionnaires de voirie se poursuit quotidiennement par des travaux sur les infrastructures franciliennes (gares et points d'arrêts bus), et dans les choix de nouveaux matériels roulants.
- Dans le cadre de la loi du 11 février 2005, le Schéma Directeur de l'Accessibilité des transports en commun de l'Île-de-France (SDA), élaboré par Île-de-France Mobilités, a pour objectif la mise en accessibilité des réseaux bus, la mise en accessibilité de 266 gares, et le développement de services associés, notamment l'information des voyageurs. Le coût de ces aménagements pour les gares est de 1,4 milliard d'euros.
- Les travaux qui seront réalisés prochainement dans la gare de Cesson s'inscrivent dans ce cadre. Ils permettront l'accès des Personnes à Mobilité Réduite du parking de la gare jusqu'à la montée dans le train, tout en facilitant également l'accès pour l'ensemble des voyageurs.

> MONTANT DES TRAVAUX DANS VOTRE GARE: 17 000 000 €



PARIMAGE - 30108 - SNCF - RCS BOBIGNY B 552 049 447 - 01/2019

RENDRE LA GARE ACCESSIBLE À TOUS



DÉBUT DES TRAVAUX: MAI 2019
DURÉE: 19 MOIS



> LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS DE VOTRE GARE



> FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

Chacun d'entre nous peut être confronté à un problème de mobilité réduite que cela soit de manière permanente (personnes en situation de handicap ou âgées) ou temporaire (femmes enceintes, accompagnement d'enfant en bas âge, bagages encombrants...). Pour cela, nous intervenons dans votre gare.

> PENDANT LES TRAVAUX, CE QUI VA CHANGER

Les travaux sur le bâtiment gare amorcés en juin 2018 sont en cours de finalisation. Les travaux de mise en accessibilité se poursuivent avec des interventions sur les voies et les quais à partir du mois de mai 2019.

Pour assurer la sécurité des voyageurs, la gare sera non desservie certains week-ends, à partir de septembre 2019. Un service de bus de substitution sera mis en place et une communication spécifique sera déployée en amont.

Les accès à la gare SNCF, à la gare routière et aux quais pourront être modifiés pendant toute la durée des travaux. **Le passage souterrain sera notamment fermé de début novembre 2019 à fin avril 2020.** Une signalétique piétonne sera installée.

Des nuisances sonores ponctuelles en semaine et en week-end sont à prévoir. Une communication spécifique sera diffusée.

Veillez nous excuser pour la gêne occasionnée et soyez assurés que nous faisons en sorte que les nuisances, bien qu'inévitables, soient les plus brèves et les plus faibles possible, notamment en utilisant les engins de chantier les moins bruyants.

Retrouvez l'actualité de votre ligne sur le blog de la ligne D : maligned.transilien.com